



Genève, le 26 octobre 2026
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Nouvelle maturité genevoise: davantage de choix et de nouvelles perspectives pour les élèves

Dès la rentrée 2027, les élèves qui entreront au collège bénéficieront d'une formation renouvelée. Genève fait le choix de renforcer l'accompagnement des apprentissages, de mieux préparer les jeunes aux études supérieures et aux enjeux du monde contemporain et de mieux répartir les options dans le canton. La maturité gymnasiale continuera d'ouvrir sans examen la voie aux universités et aux écoles polytechniques fédérales.

La maturité gymnasiale évolue dans toute la Suisse à la suite de l'adoption de nouvelles bases légales fédérales en 2023. Celles-ci fixent des exigences communes auxquelles les cantons doivent se conformer. A Genève, cette réforme est aussi l'occasion de repenser certains aspects de la formation avec une priorité: donner aux élèves davantage de possibilités pour construire un parcours en accord avec leurs intérêts et leurs projets.

Soutien renforcé aux élèves

La réforme accorde une attention particulière aux compétences fondamentales en français et en mathématiques, indispensables à la réussite des études gymnasiales et à la poursuite d'études supérieures. Les élèves qui rencontrent des difficultés pourront bénéficier de mesures de soutien et de remédiation au sein de leur établissement, jusqu'à 4 heures par semaine dans chacune des disciplines.

L'enseignement des mathématiques tiendra également davantage compte des profils et des projets des élèves.

Les élèves qui suivent des options scientifiques bénéficieront d'un renforcement adapté à leur spécialité: deux heures seront consacrées aux mathématiques propres aux disciplines concernées, par exemple, les équations différentielles ou les statistiques. Dès la troisième et quatrième année, tous les élèves pourront par ailleurs choisir un niveau avancé de mathématiques sans surcharge horaire comme c'est le cas actuellement.

Cultiver l'esprit critique et la compréhension du monde

La nouvelle maturité renforcera la place des sciences et des arts, tout en maintenant une

formation générale solide. Les langues conserveront une place essentielle. L'objectif explicite est d'atteindre le niveau B2 en allemand, italien et anglais, en développant des compétences orales et écrites ainsi qu'une compréhension de la langue et de sa culture.

L'économie-droit et l'informatique feront désormais également partie des disciplines fondamentales donnant lieu à une note de maturité.

Au-delà des connaissances disciplinaires, les élèves développeront leur autonomie et leur capacité à relier les savoirs. Le numérique, l'intelligence artificielle, le développement durable et la citoyenneté occuperont une place importante dans la formation.

Des ateliers de transversalité viendront soutenir cette approche. En première, deuxième et troisième année, une heure hebdomadaire sera consacrée aux méthodes de travail, à l'esprit critique et aux usages responsables du numérique, notamment de l'intelligence artificielle. Ces ateliers aideront les élèves à mieux organiser leur travail, à analyser l'information, à comprendre les possibilités et les limites de ces outils, et à développer leur capacité à argumenter et à coopérer.

Chaque semestre, une semaine thématique permettra également d'apprendre autrement, à travers des projets interdisciplinaires et des activités concrètes. Les thèmes varieront selon les années, des méthodes d'apprentissage aux arts, en passant par l'environnement, les sciences, les langues et la citoyenneté.

Enfin, chaque élève réalisera un projet d'engagement utile au bien commun, au sein de son établissement ou en dehors, afin de prendre des responsabilités et de contribuer concrètement à la collectivité.

L'option spécifique: quatre familles d'OS bidisciplinaires

Les options spécifiques (OS) associent désormais deux disciplines permettant ainsi de croiser les approches et d'enrichir les apprentissages. Elles sont réparties en quatre grandes familles :

- Sciences: physique-informatique et biologie-chimie
- Sciences humaines: économie-droit
- Arts: arts visuels-histoire de l'art et musique-histoire de la musique
- Langues: espagnol-culture hispanique, latin-culture antique et grec-culture antique.

Autre évolution importante: le choix de l'option spécifique se fera désormais à la fin de la première année, pour un début en deuxième année. Les élèves disposeront ainsi de davantage de temps pour découvrir les disciplines enseignées au collège et faire un choix plus éclairé.

Des options mieux réparties dans le canton

Le choix le plus large possible pour les élèves constitue l'une des priorités d'Anne Hiltbold, conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse. A travers une offre diversifiée d'options spécifiques dans les collèges, Genève veut permettre à chaque jeune de choisir une option qui corresponde à ses intérêts, grâce à une offre mieux équilibrée sur l'ensemble du canton.

La distribution des options a été repensée pour assurer une meilleure répartition géographique des enseignements et offrir davantage de possibilités près de chez soi. Plusieurs nouveautés illustrent concrètement cette volonté.

En matière de langues, la maturité bilingue par enseignement en anglais sera proposée sur les deux rives, aux collèges André Chavanne, Claparède et Voltaire.

Les maturités bilingues par séjour seront désormais disponibles dans tous les établissements. Autre nouveauté de cette réforme : elles pourront être effectuées non seulement en allemand et en anglais, mais aussi en italien.

Les langues anciennes conserveront une place distinctive à Calvin, avec le retour du latin en discipline fondamentale et le maintien du grec. L'offre en langues vivantes sera également enrichie grâce à l'ajout de l'option spécifique espagnol aux collèges Calvin et Sismondi.

L'offre s'élargit aussi dans les domaines artistiques et scientifiques. L'ajout de l'option spécifique arts visuels – histoire de l'art aux CEC André-Chavanne et Émilie-Gourd permettra aux élèves intéressés par les disciplines artistiques d'approfondir leur pratique et leurs connaissances.

Au collège Rousseau, la nouvelle option spécifique physique – informatique ouvrira une possibilité supplémentaire aux élèves attirés par les sciences et le numérique.

Ces évolutions témoignent de la volonté de proposer une offre plus diversifiée, adaptée à la variété des intérêts et des projets des élèves, tout en valorisant les spécificités des établissements.

Certaines disciplines ou options plus rares conserveront une organisation particulière afin de tenir compte du nombre d'élèves concernés et des contraintes d'organisation.

«Je souhaite que les élèves puissent choisir leur parcours avant tout en fonction de leurs intérêts et de leurs aspirations. Cette nouvelle répartition doit leur offrir davantage de possibilités, quel que soit le collège dans lequel ils étudient, tout en garantissant une formation exigeante et cohérente. C'est une manière concrète de mieux répondre aux besoins des jeunes», souligne Anne Hiltbold, conseillère d'Etat chargée du DIP.

Des arbitrages pour répondre aux exigences fédérales et préserver l'équilibre de la formation

Pour répondre aux nouvelles exigences fédérales tout en élargissant les choix offerts aux élèves, il a fallu trouver un équilibre entre les disciplines, tenir compte des attentes du corps enseignant et de celles des hautes écoles, notamment sur le niveau attendu en mathématiques. Il n'est pas possible de satisfaire toutes les demandes sans risquer d'alourdir la grille horaire et la charge de travail des élèves. Des arbitrages ont donc été nécessaires pour préserver la cohérence de la formation sur les 4 années et éviter une surcharge.

Genève a notamment fait le choix de maintenir la philosophie en discipline fondamentale, une spécificité de sa maturité, et va pouvoir maintenir l'enseignement de l'histoire de l'art dans la discipline fondamentale Arts visuels, à la suite d'une intervention de la CDIP, fortement soutenue par Genève, auprès de la commission suisse de maturité.

Avec cette réforme, Genève concilie exigences académiques, liberté de choix et accompagnement des élèves. L'objectif est de leur permettre de construire un parcours qui leur ressemble, de consolider leurs compétences et de développer leur autonomie, afin de les préparer aussi bien aux études supérieures qu'à leur rôle de citoyennes et citoyens.

La nouvelle maturité entrera en vigueur à la rentrée 2027 pour les élèves qui commenceront alors leur première année de collège.

Pour en savoir plus :

Présentation - diaporama

Se former au Collège de Genève | ge.ch

Pour toute information complémentaire aux médias: M. Julien Thorens, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DIP, T. 079 227 03 08, julien.thorens@etat.ge.ch